Conseil d’école du jeudi 12 novembre 2020

Présents :

Mairie*:*

Madame CLEMENT, adjointe en charge de l’enfance

Madame RAFFLIN, déléguée affaires scolaires

Education Nationale :

Madame MESDON CM1, directrice de l’école et présidente du conseil

Madame HAUDEBOURG CP

Madame LEFILS, CE1/CE2,

Madame GRIVAUD CE1/CE2

Madame LAFFILE, CM2

Madame PELLETIER, CE2

Madame RENAUD, CP/CE1

Représentants de parents d’élèves (RPE):

Madame POTIER classe de CP

Madame COCURON, classe de CE1/CE2

Madame TECHENE, classe de CE1/CE2 et CM2

Madame DAUGAN, classe de CM1

Madame LEVEQUE, classe de CP et CE2

Madame LEBAYON, classe de CP/CE1

Excusée : madame Louvel, IEN

1. Effectifs et structure de l’école :

Effectif total 141 élèves à ce jour répartis de la façon suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| CP | 21 |
| CP/CE1 - 5/17 | 22 |
| CE1/CE2 - 19/5 | 24 |
| CE2 | 25 |
| CM1 | 25 |
| CM2 | 24 |

Une grosse cohorte de CM2 a quitté l’école pour le collège en juin 2020, sans être compensée par la montée des GS dans le même nombre, ce qui explique le différentiel par rapport à l’an passé.

1. Règlement intérieur : Voté à l’unanimité.
2. Exercice incendie de la première période et PPMS : point sur les investissements budgétisés à ce sujet.

L’exercice incendie a été réalisé le 13 octobre 2020. Temps 2 min 20. Rien à signaler.

Un exercice PPMS intrusion a été réalisé à deux reprises, en parallèle avec la maternelle, les 15 et 16 octobre 2020. Deux exercices réalisés car certains talkies-walkies se sont avérés ne pas avoir résisté correctement à la charge. Demande effectuée auprès des services techniques afin que ceux-ci soient contrôlés.

Les consignes émanant de l’inspection académique spécifiaient que nous ne pouvions pas sortir de l’établissement. Nous n’avons à ce jour pas de zone de repli définie. Cette demande est effectuée depuis deux ans auprès de la municipalité mais demeure sans réponse. (Courrier de rappel du 8/10/2020).

→ La mairie s’est adressée à la gendarmerie qui prendra en charge ce problème.

→Problème de l’alarme incendie inaudible de la cour, soulevé l’année scolaire passée : pas de retour. Il serait intéressant de faire un point avec la commission de sécurité lorsque les enfants sont présents dans les locaux et que le bruit de la cour correspondra à la réalité du vie d’école.

1. Projet d’école : Il est à réaliser pour le courant de l’année 2021. Des axes de travail ont été donnés par l’inspection académique. Nous vous présenterons ce projet lors d’un prochain conseil d’école.
2. Présentation de l’organisation des Ateliers Pédagogiques Complémentaires : Ils se déroulent sur le temps de midi de 13h20 à 13h50. Les élèves de cycle 2 ont été ciblés au niveau de la maîtrise de la lecture : CE1 et quelques CP. Ils sont pris en petits groupes, sans brassage avec d’autres classes.
3. Projets pour l’année scolaire 2020-2021 : pas de projets de classe de découverte en raison de la crise sanitaire. Les projets musicaux se poursuivent avec l’école intercommunale de La Flume.
4. Bilan des travaux effectués durant l’année 2020 :

-Une sonnette a été installée durant les vacances de la Toussaint suite à la demande de mise en place d’un système permettant de gérer les entrées sur le temps scolaire.

-L’installation d’un abri vélo avenue du Gretay avait été budgétisée mais elle n’a pas été effectuée car les besoins n’ont pas été évalués correctement par les services municipaux en charge de ce dossier. Il est donc nécessaire d’augmenter l’enveloppe prévue.

→L’enveloppe complémentaire a été votée lors du dernier conseil municipal.

- Mise en place de chemins d’accès au niveau des sorties de trois classes ainsi que vers la table située dans l’herbe. Cela n’avait pas été budgétisé mais la crise sanitaire ayant contraint à modifier les accès de l’école, des chemins d’accès ont été réalisés aux vacances de la Toussaint. Ils permettent de ne pas avoir les pieds trempés et boueux mais il est à noter qu’ils sont très glissants. Un entretien de cet espace (orties à la porte des classes, tonte de la pelouse) est attendu (sans que l’école n’ait à en faire la demande).

- Poursuite des investissements des TBI évoqués dans le plan informatique et changement des tableaux en conséquence : durant l’été deux TBI ont été installés dans les classes de Mmes Renaud et Pelletier. Dans la classe de cette dernière, le tableau était plus bas que dans celle de Mme Renaud, hauteur qui s’avérait problématique pour les élèves au niveau visuel. Ce problème a été réglé durant les vacances de la Toussaint après une fin de non-recevoir initiale. L’équipe enseignante demande de la concertation avec les services municipaux concernés afin d’éviter ce genre de désagréments qui s’avèrent avoir un coût, au niveau du temps consacré à la gestion de ces situations, du désagrément pour les élèves au niveau des conditions d’apprentissage et un coût financier pour la collectivité.

1. Investissements demandés dans le cadre de la mise en place du protocole sanitaire et des PPMS.

Une mallette a été fournie par la mairie dans le cadre du PPMS : « un kit ». La question de l’achat des bouteilles d’eau demeure en suspens. 20 € ont été budgétisés mais l’achat n’est pas effectué à ce jour.

1. Ménage dans le cadre du protocole : qu’en est-il de la directive « Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour » ?

La présence régulière du responsable a permis d’échanger à ce sujet. Les sols des classes sont à ce jour lavés une fois par semaine. Le balai est passé chaque soir et les mardi et vendredi soirs l’aspirateur. Dans ce contexte de crise sanitaire, le lavage hebdomadaire des sols interroge.

Un nettoyage quotidien est effectué en maternelle. L’ampleur du travail des agents d’entretien s’est accru en raison de la crise sanitaire, qu’en est-il donc de leur temps de travail ? Celui-ci a-t-il été augmenté afin de répondre à des besoins nouveaux ?

Les représentants de parents attendent un retour de la mairie à ce sujet, avant le second conseil.

Ils expriment leur étonnement face à cette situation et leurs grandes interrogations.

Les élues répondent que le responsable du service hygiène respecte le protocole et qu’il sait ce qu’il a à faire. Elles indiquent que la mairie a du mal à recruter des agents.

Problématique du mobilier pour les agents du service hygiène et les usagers : Le mobilier est très lourd, les chaises notamment. Les agents mettent les chaises sur les tables afin de libérer l’espace de nettoyage mais les élèves ont bien du mal à les descendre. L’espace dans les classes est restreint et les chaises tombent régulièrement lors de l’arrivée en classe, ce qui s’avère dangereux pour les élèves. Le responsable du service hygiène a réfléchi à d’autres solutions mais celles-ci ne rendent pas non plus aisée la réalisation de l’entretien des classes.

La surcharge de travail pour les agents d’entretien est importante, la question est de savoir quels moyens sont mis en œuvre pour y faire face.

→ La mairie se renseigne auprès du responsable afin de voir comment la situation peut être améliorée, notamment pour la désinfection quotidienne des sols.

Un retour par mail sera effectué.

Questions des représentants de parents d’élèves :

1/ Qu'en est-il de la future école ? les avancées des travaux et la date de rentrée probable.

→ Des programmistes seront auditionnés le 3 décembre. Un planning sera effectué ensuite. Il faut compter au minimum 4 ans indiquent les élues de la municipalité.

→ Le problème des locaux actuels se pose car une cohorte entière d’enfants passera sa scolarité dans ces lieux et les représentants de parents demandent à ce que cela soit pris en compte de façon à poursuivre les investissements sur l’établissement afin que les élèves puissent vivre leur scolarité au mieux.

Par exemple, certains volets ne descendent plus (dans deux classes), ce qui représente une gêne au niveau des conditions d’apprentissages pour les enfants. Les élèves sont éblouis par la lumière extérieure, il est impossible d’assombrir la classe pour projeter des documents, de réguler la température en cas de chaleur.

Il est difficile de faire l’impasse sur l’entretien et l’amélioration des locaux et d’indiquer que du fait de la vétusté des équipements aucune pièce de rechange n’existant les défectueux resteront en l’état.

Un investissement dans le mobilier, en lien avec le problème évoqué ci-dessus, pourrait peut-être être envisagé car ce dernier serait transposable dans la nouvelle école.

2/ Qu’en est-il de l’aménagement du passage piétons de l'avenue du Maréchal Leclerc ?

→ Les élues de la municipalité indiquent que le projet a été validé par Rennes Métropole : un plateau avec passage piétons unique (suppression des deux autres).

L’éclairage et la zone à 30 ont été évoqués lors du précédent conseil d’école. Qu’en est-il ?

→ A vérifier dans le projet en cours répond la municipalité.

3/ Quels retour de la commission de sécurité (passée le 11/02/2020) pour mettre une autre alarme vers la cour ? car le son était peu audible. (cf ci-dessus)

4/ La sonnette/visiophone a été budgétisée (conseil du 10/02/2020) qu'en est-il ? Cf : point N°7 ci-dessus.

5/ L'achat d'un téléphone portable en cas d'urgence, qu'en est-il ? une réunion en quadri partite a été évoquée (conseil du 10/02/2020) = IEN, Mairie, Enseignants, Parents. Une date est-elle fixée ?

La demande sera effectuée auprès de l’inspectrice (pour janvier) afin de mettre en place une rencontre.

6/ Les sanitaires : Les odeurs très fortes et désagréables, à quand des améliorations (conseil d'école 2018/2019) et détériorations des murs. La peinture s’écaille à hauteur des enfants, cela peut s’avérer dangereux. Une visite est proposée aux services de la mairie afin de constater la vétusté des lieux. Il y a là un besoin urgent de rénovation et d’entretien. Les représentants de parents s’inquiètent pour la santé des enfants qui préfèrent différer, dans la mesure du possible, le passage aux toilettes. Une véritable réflexion à ce propos est demandée par les parents élus pour l’année 2021 afin que rapidement la situation s’améliore.

→Un nouveau nettoyage est prévu (comme il y a deux ans) indique les élues.

8/ Avec les mesures sanitaires, les entrées et sorties organisées différemment et pour 2-3 classes les enfants doivent passer sur l'herbe. A cette saison, l'herbe est mouillée donc les chaussures sont trempées toute la journée. Demande de faire des allées. Cf point N°7

9/ Avec les mesures sanitaires, chaque classe a son/sa entrée/sortie, plusieurs familles remontent leurs difficultés à récupérer le plus petit côté avenue Gretay et l'aîné côté cantine. Est-il envisageable de décaler les horaires (comme pour le midi) ou d'accepter qu'il y est un léger retard, le temps de faire le tour ?

L’équipe enseignante a réouvert depuis la rentrée le portail avenue du Gretay afin de répondre à cette problématique.

Selon la date de rentrée dans la nouvelle école :

10/ Réfection de l'atelier : non rénové à l'été 2018. (1er conseil d'école 2018/2019)

→ Le PPI est terminé. Les travaux se feront au coup par coup.

(La demande a été portée au budget)

11/ Installation d'un abri avenue du Gretay, notamment pour les enfants qui arrivent plus tôt et qui attendent dehors ? (Conseil du 17/10/2019)

→ Il n’y en aura pas.

Quid d’une extension de l’abri vélo ? Une construction qui pourrait être déplacée vers la nouvelle école ou une autre structure. Le projet d’abri vélo étant validé, profiter de ce projet pour entendre d’autres demandes aurait pu être intéressant.

→Le point sera abordé à nouveau au prochain conseil.

12/ Rénovation de la partie administrative ? (Conseil du 17/10/2019) non faite car nouvelle école ... mais quand ?

→ Après les toilettes.